

NOTE

DESTINATAIRES :	Utilisateurs du DCI Harris Flex – Santé Québec Montérégie-Ouest
EXPÉDITEUR :	Service de transformation et santé numérique
DATE :	Le mercredi 26 août 2026
OBJET :	Fin de la procédure infirmière « pas de code » dans le DCI Harris Flex

Dans le contexte du déploiement progressif des formulaires électroniques dans le DCI Harris Flex, nous souhaitons vous informer que la procédure infirmière « pas de code » sera désactivée à compter du lundi 31 août 2026.

À partir de cette date, les informations relatives au niveau de soins devront être saisies et consultées directement au moyen du formulaire électronique prévu à cet effet dans le DCI. Cette évolution vise à soutenir une documentation clinique plus uniforme et intégrée au dossier de l'utilisateur.

Les équipes infirmières sont donc invitées à cesser l'utilisation de la procédure « pas de code » dans le DCI et à se référer à l'information saisie dans le formulaire Niveau de soins et réanimation cardiorespiratoire – AH744 ainsi que dans le triangle rouge au haut de la page.

Nous vous remercions de votre collaboration dans cette étape importante de l'évolution du DCI Harris Flex et du déploiement progressif des formulaires électroniques.